

Renouvellement des mots de passe des comptes utilisateurs et régénération du compte logiciel dans l'application Elire

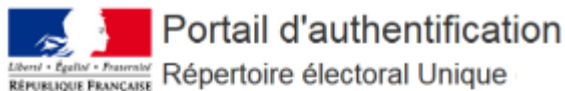
À partir de décembre 2020, les mots de passe des comptes utilisateurs et logiciels devront être renouvelés tous les 6 mois. A compter de cette date, si votre mot de passe n'a pas été renouvelé depuis moins de 6 mois, il vous sera demandé de procéder à son changement lors de la connexion.

1- Renouvellement des mots de passe des comptes utilisateurs

La procédure de renouvellement des mots de passe des comptes utilisateurs est différente selon que le mot de passe est expiré (1.1) ou encore valide mais oublié (1.2).

1.1- Renouveler un mot de passe expiré

Connectez-vous au portail Elire à l'adresse <https://repertoire-electoral.insee.fr> en renseignant votre adresse mail (identifiant) et votre mot de passe.



Authentification

Cette page permet de vous authentifier grâce à votre compte Répertoire électoral Unique

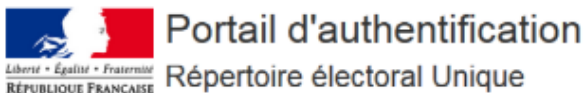
Courriel
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Mot de passe
XXXXXXXXXXXX

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

Si le mot de passe est expiré, un message mentionne qu'il doit être changé.



Vous devez changer votre mot de passe pour activer votre compte.

Mise à jour du mot de passe

Veuillez renseigner votre mot de passe pour votre compte Répertoire électoral Unique

Nouveau mot de passe
|

Confirmation du mot de passe

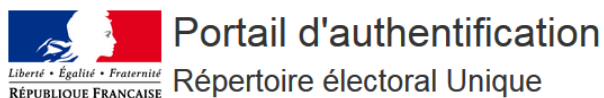
Confirmer

Saisissez alors le nouveau mot de passe comme demandé. Il doit être composé de 8 caractères au minimum, parmi au moins 3 des 4 catégories suivantes : majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux. La durée de validité de ce nouveau mot de passe est de 6 mois.

Vous êtes ensuite redirigé vers la page d'accueil de votre commune au sein du portail Elire.

1.2- Réinitialiser un mot de passe encore valide mais oublié

Sur la page d'authentification du portail Elire <https://repertoire-electoral.insee.fr>, cliquez sur « Mot de passe oublié ? ».



Authentification

Cette page permet de vous authentifier grâce à votre compte "Répertoire électoral Unique"

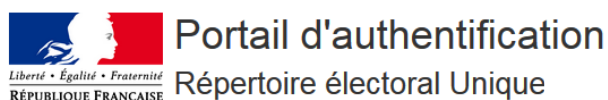
Courriel

Mot de passe

Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié ?](#)

Vous êtes alors invité à saisir votre adresse-mail.



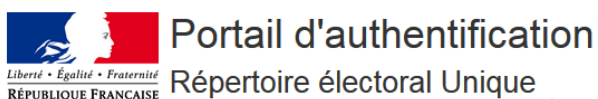
Mot de passe oublié ?

Entrez votre courriel. Un message va vous être envoyé vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

Courriel

[« Retour à la connexion](#)

Saisissez votre adresse mail et cliquez sur « confirmer ». Un message annonce l'envoi d'un mail de connexion à votre adresse.



Un courriel a été envoyé à l'adresse électronique saisie. Ce courriel contient les instructions à suivre pour compléter votre connexion.
Vous pouvez à présent fermer cette page.

Le message reçu est le suivant :



Pour des raisons de sécurité, le lien du message d'activation a une durée de vie limitée. Si le lien est expiré, refaites la procédure et redemandez l'émission d'un message.

L'activation du lien oriente vers un écran où il vous est demandé de renseigner un mot de passe. Celui-ci doit être composé de 8 caractères au minimum, parmi au moins 3 des 4 catégories suivantes : majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux. La durée de validité de ce nouveau mot de passe est de 6 mois.



Portail d'authentification Répertoire électoral Unique

Vous devez changer votre mot de passe.

Mise à jour du mot de passe

Veuillez renseigner votre mot de passe pour votre compte Répertoire électoral Unique

Nouveau mot de passe

Confirmation du mot de passe

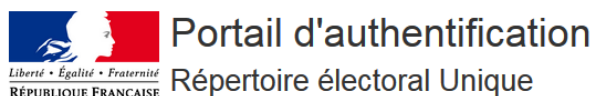
Après saisie et confirmation de votre nouveau mot de passe, vous êtes ensuite redirigé vers la page d'accueil de votre commune au sein du portail Elire.

2- Renouvellement du mot de passe du compte logiciel

Cette fonctionnalité concerne les communes utilisant un logiciel métier et non celles utilisant directement le portail Elire.

Le renouvellement du mot de passe du compte logiciel doit être réalisé par un utilisateur ayant des droits de valideur ou de responsable électoral (rôle principal ou par délégation).

Connectez-vous au portail Elire à l'adresse <https://repertoire-electoral.insee.fr> en renseignant votre adresse mail (identifiant) et votre mot de passe.



Authentification

Cette page permet de vous authentifier grâce à votre compte "Répertoire électoral Unique"

Courriel
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Mot de passe
XXXXXXXXXXXX

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

Depuis la page d'accueil, accédez à la rubrique « Gestion des droits » - « Gérer le compte logiciel ».



★ Elire
Insee

ACCUEIL | SUIVI DES DEMANDES | GESTION DES ÉLECTEURS | BUREAUX DE VOTE | **GESTION DES DROITS** | ELIRE TEST

ASSISTANCE | SE DÉCONNECTER

LISTE DES COMPTES D'UTILISATEURS | CRÉER UN COMPTE D'UTILISATEUR | **GÉRER LE COMPTE LOGICIEL**

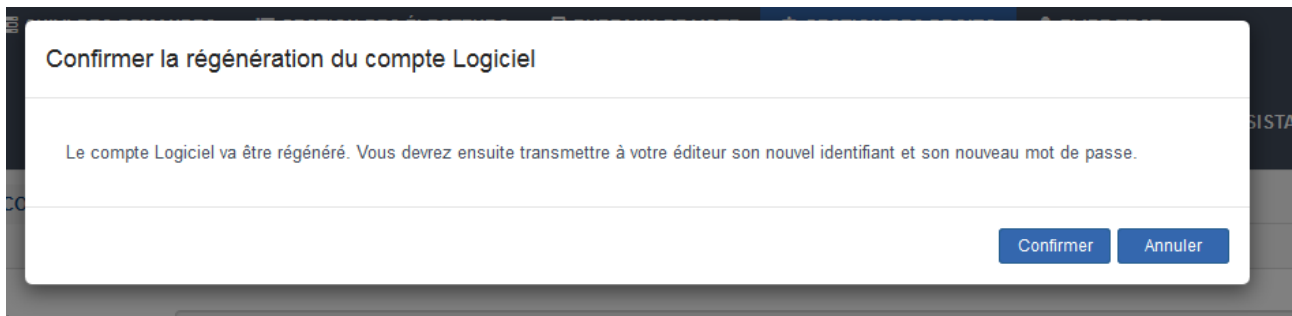
Compte Logiciel

Identifiant: NIVYEGY7

Editeur: Test

+ Régénérer le compte | Supprimer le compte

Cliquez sur « Régénérer le compte ».



Puis confirmez la demande. Un message indique que la mise à jour est réussie.



Le nouvel identifiant et le nouveau mot de passe du compte logiciel apparaissent momentanément à l'écran. **À ce stade le mot de passe doit être conservé car il ne sera pas retransmis.** Par conséquent en cas de perte, le compte logiciel devrait être à nouveau régénéré.

Les nouvelles informations du compte logiciel (identifiant et mot de passe) doivent être transmises à l'éditeur de logiciel. La durée de validité de ces informations est de 6 mois, délai au-delà duquel le compte logiciel devra être à nouveau régénéré.